



PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE

PPR APPROUVÉ:
18 AVRIL 2016

Direction
Départementale
des territoires

Haute-Garonne

Service Risques
et Gestion de Crise

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
MARCAISSONNE - SAUNE - SEILLONNE AVAL

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

COMMUNE D'ODARS

LIMITES

--- limite de la zone soumise à l'aléa inondation (zone inondable) 112 Cote et isocote de la crue de référence

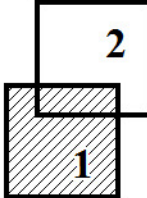
ZONAGE INONDATION

Ri Zone rouge:
Zone dite non Urbanisée et zone dite Urbanisée - Aléa Fort

Bi Zone Bleue:
Zone dite Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

Ji Zone Jaune:
Zone dite non Urbanisée - Aléa Moyen à Faible et remblai hors d'eau en zone inondable

GHi Zone crue historique



ECHELLE 1 / 5.000

